

# **COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL**

## **Du 19 AVRIL 2012**

### **COMMUNE DE SAINT GEORGES DE POINTINDOUX**

L'an deux mil douze, le 19 Avril à vingt heures trente, le Conseil Municipal légalement convoqué par Monsieur le Maire le 11 avril 2012, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Loïc TRICHET, Maire

**Etaient présents :**

**Mmes, MM DON Gilles, SUAUD Henri, GUILLET Maurice, ROBIN Francine, adjoints- ROBIN Michel, LAIDET Nathalie, RANNOU Marie- Annick, JOLY Jean-Luc, CHEVILLON Gabriel-Marie, GUEDON Yves, REIGNIER Patrick, EVEILLÉ Rémy, formant la majorité des membres en exercice.**

**Excusé :**

**Absent :**

Mme RANNOU Marie-Annick a été élue secrétaire de séance.

Le bilan 2011 de la Communauté de Communes du Pays des Achards est présenté par M.PERROCHEAU Alain.

#### **1-GARDERIE PERISCOLAIRE – PROPOSITION EMPRUNT COMPLEMENTAIRE PAR LA CAISSE D'EPARGNE**

Le Conseil Municipal **VOTE** la réalisation à la Caisse d'Epargne d'un emprunt de 70.000 €, destiné à financer la construction de la Garderie Périscolaire au taux de 5,26% l'an pour une durée de 20 ans.

#### **2- INDEMNITE DE CONSEIL AU RECEVEUR MUNICIPAL -EXERCICE 2011**

Le Conseil Municipal **DECIDE** de verser au Receveur Municipal l'indemnité de confection de budget et 100 % de l'indemnité de conseil.

#### **3-SEMAINE DE L'ARBRE 2012 :**

Le Conseil Municipal **DECIDE** d'inscrire la Commune à l'opération « Semaine de l'Arbre 2012 »

#### **4-PARTICIPATION A L'OPERATION DE REMPLACEMENT DES LAMPES A VAPEUR DE MERCURE DANS LE CADRE DU PROGRAMME ADEME DE RENOVATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC DES COMMUNES DE MOINS DE 2000 HABITANTS :**

Considérant l'intérêt de la commune à :

-Anticiper le règlement européen qui implique un retrait du marché des lampes à vapeur de mercure en avril 2015 et les textes législatifs français à paraître imposant des actions pour réduire les nuisances lumineuses,

-Réduire sa consommation d'électricité liée à l'éclairage public,

Considérant que le Sydev propose de mettre en place le plan de financement prévisionnel suivant (sous réserve de la décision de l'ADEME) :

le Conseil Municipal décide :

**-D'AUTORISER** le Sydev à réaliser les travaux de rénovation de l'éclairage public consistant à remplacer 14 luminaires équipés de lampes à vapeur de mercure, montant des travaux 13.800 €HT, subvention ADEME : 5.040 €, part du Sydev : 4.140 €, part communale : 4.620 €.

**-D'AUTORISER** le versement d'une subvention d'un montant de 4.620 € au Sydev, la dépense correspondante étant inscrite au chapitre 204 du budget principal de la Commune (article 20417)

## **5- QUESTIONS DIVERSES**

- \*Aménagement de l'Ecole Publique : M.DUPONT, Architecte, a remis 3 propositions d'aménagement, les Commissions « Bâtiments communaux » et « Affaires scolaires » étudient les différents scénarios. Dans un second temps, l'association des Parents d'Elèves de l'Ecole Publique se verra ponctuellement conviée aux réunions de travail.
- \*Point FDUR : Le Cabinet doit envoyer un dossier finalisé ainsi que l'évaluation financière. Il est convenu de transmettre une copie de ce dossier au Conseil Général.
- \*Cérémonies du 08 mai 2012 à la Chapelle Achard, rassemblement à la Mairie de St Georges à 9H45
- \*Assemblée Générale du Potager Extraordinaire le 25/04/2012 à 18H30
- \*Réunion annuelle de la Communauté de Communes du Pays des Achards : le 11 mai 2012 à 18H30
- \*SIDAJ : M.CHEVILLON laisse sa place de titulaire à M. ROBIN et prend la place de suppléant.